

ARRETE FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS  
DEFINITIVEMENT ADMIS A L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES  
AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE  
en application de l'article 10 du décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié

-----  
- Femme et Homme -

ANNEE 2019

- La Présidente du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE,

- Vu le code général des collectivités locales,
- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié, relatif aux Centres Départementaux de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,
- Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjoint Administratifs Territoriaux, **notamment son article 10**,
- Vu le décret n°2007-113 du 29 janvier 2007 modifié, fixant les modalités d'organisation des examens professionnels prévus aux articles 10 et 24 du décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjoint Administratifs Territoriaux,
- Vu le décret n°2013-593 du 05 juillet 2013, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,
- Vu le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 modifié, relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,
- Vu l'arrêté en date du 29 janvier 2007 modifié, fixant le modèle de document retraçant l'expérience professionnelle des candidats à certains concours et examens professionnels de la Fonction Publique Territoriale,
- Vu l'arrêté en date du 31 octobre 2018, portant ouverture et organisation d'un examen professionnel pour l'accès des Adjoint Administratifs Territoriaux au grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2ème classe, en application de l'article 10 du décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié susvisé,
- Vu l'arrêté en date du 20 décembre 2018, portant désignation des correcteurs et membres du jury de l'examen professionnel pour l'accès des Adjoint Administratifs Territoriaux au grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2ème classe, pris en application des articles 7 et 9 de l'arrêté en date du 31 octobre 2018 susvisé,
- VU l'arrêté en date du 21 janvier 2019, fixant la liste des candidats autorisés à prendre part aux épreuves de l'examen professionnel pour l'accès des Adjoint Administratifs Territoriaux au grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2ème classe,
- VU l'arrêté en date du 23 avril 2019, fixant la liste des candidats autorisés à prendre part à l'épreuve obligatoire d'entretien de l'examen professionnel pour l'accès des Adjoint Administratifs Territoriaux au grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2ème classe,
- VU le procès verbal de délibération du jury d'admission de l'examen professionnel d'accès au grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2ème classe, en date du Mercredi 22 Mai 2019.

ARRETE

**ARTICLE 1°** : La liste des candidats définitivement admis à l'examen professionnel d'accès au grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2ème classe est fixée, à l'issue de chacune des épreuves écrite et orale obligatoires, par ordre alphabétique, ainsi qu'il suit :

1.	<b>Madame</b>	<b>ALBERTINI</b>	<b>Laetitia</b>
2.	<b>Monsieur</b>	<b>ALBERTINI</b>	<b>Brice</b>
3.	<b>Madame</b>	<b>BARRACHINA</b>	<b>Audrey</b>
4.	<b>Monsieur</b>	<b>BASTIANI</b>	<b>Jean-Dominique</b>
5.	<b>Madame</b>	<b>BERENI</b>	<b>Aurélie</b>
6.	<b>Madame</b>	<b>BERETTI</b>	<b>Marie-Helene</b>
7.	<b>Monsieur</b>	<b>BERETTI</b>	<b>Laurent</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-282020015-20190524-025-2019-AR

Accusé certifié exécutoire

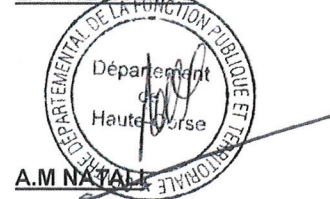
Réception par le préfet : 24/05/2019

8.	Madame	<b>BERTRAND</b>	<b>Nathalie (née JUPILLE)</b>
9.	Monsieur	<b>BIAGGIONI</b>	<b>Thomas</b>
10.	Madame	<b>CARNER</b>	<b>Sandrine</b>
11.	Madame	<b>CESARINI</b>	<b>Emilie</b>
12.	Monsieur	<b>CLEMENT</b>	<b>Mickael</b>
13.	Madame	<b>DESJOBERT</b>	<b>Marie-Louise</b>
14.	Madame	<b>DUTENT BATTESTI</b>	<b>Vanina</b>
15.	Madame	<b>FERRARI</b>	<b>Nathalie (née QUIRICONI)</b>
16.	Madame	<b>FRANCONERI</b>	<b>Pauline (née CRUCIANI)</b>
17.	Madame	<b>GIUSEPELLI</b>	<b>Carole</b>
18.	Madame	<b>GRAZIANI</b>	<b>Emmanuelle</b>
19.	Madame	<b>GRISCELLI</b>	<b>Catherine (née SERONI)</b>
20.	Madame	<b>HELO</b>	<b>Marlene</b>
21.	Madame	<b>MASIA</b>	<b>Sabrina</b>
22.	Madame	<b>MATTEI</b>	<b>Caroline (née VIACARA)</b>
23.	Madame	<b>MIGNUCCI</b>	<b>Mathea</b>
24.	Madame	<b>MURACCIOLE</b>	<b>Christine (née MANCINI)</b>
25.	Madame	<b>PARRILLA</b>	<b>Emmanuelle</b>
26.	Madame	<b>PERETTI</b>	<b>Antonia</b>
27.	Madame	<b>ROCCA</b>	<b>Eugénie</b>
28.	Monsieur	<b>ROZAN</b>	<b>Christopher</b>
29.	Monsieur	<b>SAULI</b>	<b>Joseph</b>
30.	Madame	<b>SORO</b>	<b>Vanina</b>
31.	Madame	<b>TOLINI POLI</b>	<b>Celia</b>
32.	Madame	<b>TOMMASI</b>	<b>Laurence</b>
33.	Madame	<b>VARICHON</b>	<b>Marlene</b>

**ARTICLE 2°** : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet du Département de la HAUTE-CORSE, et fera l'objet d'un affichage au Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale aux endroits habituels normalement réservés à cet effet, ainsi que publié par voie électronique sur le site internet du centre de gestion [www.cdg2b.com](http://www.cdg2b.com).

Fait à BASTIA,  
le 23 mai 2019

**LA PRESIDENTE**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-282020015-20190524-025-2019-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/05/2019

La Présidente :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication et notification.